

URPSML

INFOS Médecins Libéraux GRAND EST

UNE VOIX POUR LA MÉDECINE LIBÉRALE !

L'URPS Médecins Libéraux Grand Est est l'organe représentant les médecins libéraux au sein des politiques régionales de santé

Numéro 36
7 Nov. 2022

BRONCHIOLITE

Encombrement hospitalier et place de la kiné respiratoire

La bronchiolite est en phase d'extension dans l'ensemble de la France (voir le [bulletin hebdomadaire de Santé Publique France](#) du 26/10/2022) et selon une musique désormais connue, les hôpitaux et leurs **services de pédiatrie souffrent et ont du mal à suivre**.

Raison de plus pour réduire l'envoi à l'hôpital des petits quand ce n'est pas indispensable.

La HAS a produit un référentiel en 2019 ([Prise en charge du premier épisode de bronchiolite aiguë chez le nourrisson de moins de 12 mois](#)) dont on retiendra en premier lieu les signes cliniques d'alerte (page 7 et 8 : "niveaux de gravité" - voir extrait ci-dessous).

Forme clinique	Légère	Modérée	Grave
État général altéré <i>(dont comportement)</i>	Non	Non	Oui
Fréquence respiratoire (mesure recommandée sur 1 minute)	< 60/min	60-69/min	≥ 70/min ou < 30/min ou respiration superficielle ou bradypnée (<30/min) ou apnée
Fréquence cardiaque (>180/min ou <80/min)	Non	Non	Oui
Utilisation des muscles accessoires	Absente ou légère	Modérée	Intense
SpO2% à l'éveil en air ambiant	> 92%	90% < SpO2% ≤ 92%	≤ 90% ou cyanose
Alimentation*	>50%	< 50% sur 3 prises consécutives	Réduction importante ou refus
	*(à évaluer par rapport aux apports habituels : allaitement maternel et/ou artificiel et/ou diversification)		
Interprétation	Les formes légères sont définies par la présence de tous les critères	Les formes modérées sont définies par la présence d' au moins un des critères (non retrouvées dans les formes graves)	Les formes graves sont définies par la présence d' au moins un des critères graves

Les kinésithérapeutes rappellent dans un communiqué de presse ("[La place du masseur kinésithérapeute dans la prise en charge de la bronchiolite](#)", URPS MK Grand Est, 24/10/2022) qu'ils sont un recours de choix dans la pathologie respiratoire des nourrissons même si la HAS a été plutôt frénatrice :

- Ils voient les nourrissons tous les jours pendant quelques jours si c'est utile
- Ils surveillent les critères cliniques (*pouls et saturation, fréquence respiratoire, alimentation, tirage*)
- Il savent renvoyer vers le médecin ou les urgences si nécessaire, mais savent aussi accompagner les parents pour passer le cap
- Si le bébé est encombré, ils le soulagent dans le respect des recommandations professionnelles

**Chaque petit patient qui n'est pas amené aux urgences
car il peut bénéficier d'une prise en charge en ville
permet de soulager un peu un système de santé qui souffre.**

L'exemple de la kinésithérapie respiratoire du tout-petit illustre l'intérêt de la coordination entre professionnels de santé, entre ville et hôpital, entre heures d'ouverture des cabinets et permanence des soins.

Elle illustre aussi à quel point on est encore mal organisé malgré l'agitation du fameux *Séjour numérique de la santé* puisque cela se fait toujours, sauf exception, sur bon vieux papier...

Elle illustre enfin l'utilité du contact médecin-kiné qui peut même donner lieu à une téléconsultation (en présence du petit patient) ou une télé-expertise (*question posée par le kiné au médecin par mail sécurisé*).

Comment joindre un kiné pour le médecin du Grand Est ?

Taper Kinégarde dans le moteur de recherche...et chercher les données de son département.

[Consulter Kinégarde](#)

Mesure de la saturation chez le nourrisson

La mesure de la saturation n'est pas une obligation si l'état clinique montre un bébé bien rose et oxygéné. Mais c'est un examen intéressant dans les situations limites et pouvant justifier une hospitalisation ou au contraire rassurer médecin et parents.

Pour mesurer la saturation chez le tout-petit, il faut simplement que le doigt ou l'orteil accède au capteur. L'URPS ML Grand Est ne peut pas vous conseiller tel ou tel matériel, mais nous pourrions éventuellement relayer des expériences personnelles intéressantes à partager, voire de petites vidéos !

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez partager votre expérience !



Pour nous écrire

Vous pouvez tout simplement répondre à n'importe quelle newsletter envoyée par l'URPS ML Grand Est : les réponses nous parviennent et sont toutes lues. Vous pouvez également utiliser l'adresse interface@urpsmlgrandest.fr.